

no excuse for avoiding necessary actions. The Members have seen their task as pointing out the scope of existing problems, so that the ultimate responsibility for solving them can be speedily recognized and assumed.

RECOGNITION

In 1981, the International Year of Disabled Persons, the community of disabled persons in Canada is striving for self-determination, and the Members of the Special Committee are in full support of these efforts. At the same time, it must be recognized that much of the progress that has been achieved on behalf of disabled persons over the past fifty years has come through the work of voluntary organizations. Without these pioneers, and the network of services they have created in every province, the prospects for self-help among disabled persons would be greatly diminished.

PERSPECTIVE

In comparison with the efforts being made in other countries, Canada shows poor progress in assisting disabled persons in the areas of employment opportunities, income security, community support services, and technical aids. The Members can find little reason for this situation other than lack of direction and coordination on the part of government, institutional and community leaders who have the power to make changes. There are no insurmountable obstacles to prevent Canada from taking a world leadership role in providing disabled persons with the practical means for greater independence.

FUNDING

The implementation, in their entirety, of the recommendations in this Report is of prime concern to the Special Committee. While many of the recommendations will have only small dollar figures in times of financial restraint, we appreciate the difficulty in expecting to find adequate sums of new money for innovative programs, some of which will cost significant amounts.

Recognizing the expressed desire of the Government and others "to help those who need it most" and, acknowledging the conviction of many that the concept of universality should prevail, it behooves us to realize that some 2,000,000 Canadians, disadvantaged by reason of disability and who need help the most, are at the same time denied the benefits of universality as applied to opportunities for accessibility, employment, housing, human rights, mobility, etc.

It follows then, that in order to find adequate funds for the disadvantaged, the Government and Canadians should reassess their spending priorities and thereby find monies which are currently being spent on programs which are directed to those who are neither physically, mentally nor financially handicapped. Such an approach would be similar to that followed in other countries, such as Sweden, where they are more progressive than Canada in their assistance to the disabled and handicapped. Without increasing public spending, Canadians have an opportunity to meet the needs of our disabled citizens,

répéter que les problèmes de compétence ne justifiaient pas l'inaction. Les membres ont estimé que leur rôle était de signaler l'étendue des problèmes existants pour qu'on puisse savoir rapidement à qui il appartient d'agir et qu'on obtienne sans tarder des mesures concrètes.

RECONNAISSANCE

En 1981, Année internationale des personnes handicapées, la collectivité des personnes handicapées du Canada déploie des efforts pour se prendre en main, et les membres du Comité spécial appuient sans réserve ces efforts. En même temps, il convient de reconnaître que bien des progrès ont été réalisés, ces 50 dernières années, grâce au travail des organismes bénévoles. Sans ces pionniers et le réseau de services qu'ils ont instauré dans chaque province, les perspectives d'entraide chez les personnes handicapées seraient grandement diminuées.

PERSPECTIVES

Si l'on regarde les efforts déployés dans d'autres pays, le Canada n'a pas lieu d'être fier de ce qu'il a fait pour aider les personnes handicapées dans des domaines comme l'emploi, la sécurité du revenu, les services communautaires de soutien et les aides techniques. D'après les membres du Comité, cette situation est seulement attribuable au peu de direction et de coordination qu'ont assuré les chefs de gouvernement, les dirigeants des établissements et les chefs de file qui ont le pouvoir voulu pour apporter des changements. Il n'existe aucun obstacle insurmontable qui puisse empêcher le Canada de jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale en fournissant aux personnes handicapées des moyens concrets d'accéder à une plus grande autonomie.

FINANCEMENT

Le Comité spécial tient avant tout à ce qu'on donne suite à toutes les recommandations énoncées dans le présent rapport. Certaines d'entre elles n'entraîneront aucune dépense considérable, mais nous comprenons la difficulté qu'il peut y avoir en cette période de restrictions financières, à trouver les crédits nécessaires pour instaurer des programmes innovateurs, dont certains comportent des coûts passablement élevés.

Toutefois, le gouvernement et d'autres organismes ont exprimé la volonté d'aider ceux qui en ont le plus besoin, et nous sommes nombreux à être convaincus de la valeur du principe de l'universalité. C'est pourquoi il nous incombe de faire valoir que quelques deux millions de Canadiens défavorisés en raison de leurs handicaps et ayant le plus besoin d'aide sont en même temps privés des avantages de l'universalité en ce qui concerne l'accès, l'emploi, le logement, les droits de la personne, la mobilité, etc.

Il faut donc, si l'on veut trouver les fonds nécessaires pour les défavorisés, que le gouvernement et les Canadiens réévaluent leurs priorités de dépenses pour mobiliser des fonds qui sont à l'heure actuelle consacrés à des programmes destinés à des personnes qui ne sont pas handicapées sur le plan physique, mental, ou financier. Cette approche ressemblerait à celle qu'ont adoptée d'autres pays comme la Suède, qui sont beaucoup plus progressistes que le Canada en ce qui concerne l'aide aux invalides et aux handicapés. Sans augmenter les dépenses publiques, les Canadiens peuvent satisfaire les besoins de leurs